ottos://www.assemblee-nationale.fr/dvn/17/questions/QANR5I 17QF1534

## 17ème legislature

Question N°: 1534	De <b>Mme Ségolène Amiot</b> ( La France insoumise - Nouveau Front Populaire - Loire-Atlantique )				Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères				Iinistère attributaire > Europe et affaires étrangères	
Rubrique >politique extérieure		<b>Tête d'analyse</b> > Venue du ministre des finances israëlien d'extrême droite		<b>Analyse</b> > Venue du ministre des finances israëlien d'extrême droite.	
Question publiée au JO le : 29/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024					

## Texte de la question

Mme Ségolène Amiot attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la venue en France du ministre des finances israélien d'extrême droite. Mme la députée a été informée de la venue à Paris, le 13 novembre 2024, du ministre des finances israélien d'extrême droite à l'occasion d'un gala. En janvier 2024, le Quai d'Orsay a, à juste titre, condamné les propos tenus par ce ministre ainsi que par son non moins extrémiste collègue ministre de la sécurité intérieure d'Israël, appelant à la recolonisation de Gaza et à l'expulsion des Palestiniens des territoires occupés depuis 1967. Le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères a dû réagir en mars 2024 aux déclarations du ministre des finances israélien à Paris, lorsqu'il a nié l'existence du peuple palestinien tout en affichant une carte du « Grand Israël ». En août, le prédécesseur de M. le ministre a également condamné son appel à affamer la population de Gaza. Le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, M. Josep Borrell, a exhorté les États membres à imposer des sanctions contre ces ministres israéliens, en raison de leurs prises de position extrémistes et de leur soutien aux colons les plus violents en Cisjordanie. Downing Street et Washington envisagent également des sanctions à leur encontre pour leurs propos que l'on peut qualifier d'apologie de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Conformément aux déclarations du Président de la République sur cette rhétorique d'extrême droite israélienne et à l'attachement de la France à la paix et à la solution à deux États, elle lui demande si le Gouvernement peut ouvrir la voie en Europe et prendre des sanctions contre le ministre israélien des finances, qui méprise ces principes.